

La confusion et la peur

par Évelyne Joyaux

LE DÉBAT sur l'indépendance de la recherche historique s'est éteint après la suppression de l'article 4 de la loi du 23 février 2005 qui voulait reconnaître le rôle positif de la France outre-mer. Faut-il rappeler que des historiens nombreux avaient signé une pétition demandant la suppression de plusieurs lois et non du seul article 4 (loi sur le génocide arménien, lois Gayssot et Taubira). En toute logique il reste donc à ces scientifiques beaucoup à exiger mais il y a fort à parier qu'ils ne ferrailleront plus sur ce terrain.

Ils ont apporté aux politiques le soutien de leur autorité d'intellectuels reconnus pour justifier l'abrogation d'un texte voté quatre fois par la représentation nationale. Leur silence actuel vis-à-vis du maintien des autres lois dont ils semblent se désintéresser renforce l'impression que plus personne ne résiste à la confusion générale et à l'imposture.

Le bilan réel de cette manœuvre est l'écriture d'une histoire engagée à laquelle, en dépit des apparences, les pétitionnaires auront indirectement mais puissamment contribué tout en affirmant leur neutralité d'historien.

Un évènement chasse l'autre et les occasions de mobiliser l'opinion publique se succèdent. La France a d'autres chats à fouetter nous explique-t-on maintenant. Il faut passer à autre chose car le pays va mal!

Certes! Mais il y a quelques semaines la situation économique n'était pas moins mauvaise et les évènements violents pas moins spectaculaires que ceux d'aujourd'hui et les opposants à la loi du 23 février ne perdirent pourtant pas le fil de leur obsession: faire abroger l'article 4. Ils ne manquèrent pas non plus de trouver une place pour soutenir leur exigence dans les colonnes des journaux pourtant occupées par les émeutes dans les banlieues.

On nous a laissé entendre qu'une des raisons de la suppression de l'article 4 était de permettre la signature du traité franco-algérien. Or aujourd'hui l'Algérie roucoule avec les Etats-Unis (ne nous a-t-on pas dit que la politique des Américains au Moyen-Orient ruinait leur influence dans les pays arabes?). Et le président Bouteflika n'a plus aucun frein dans les accusations qu'il porte contre la France. Il semble même chercher, sans d'ailleurs la trouver, la limite à ne pas dépasser.

Un évènement chasse l'autre et les occasions de mobiliser l'opinion publique se succèdent.

Pour qui collectionne les articles de presse depuis quelques mois, il n'est pas difficile de vérifier qu'en portant les pires accusations contre la présence française en Algérie et contre notre armée, le président algérien ne surenchérit pas de beaucoup sur les gros titres des journaux français engagés contre l'article 4.

Les élus expliquent leur inertie devant ces accusations en prenant des airs de stratèges cachant des plans secrets. Cette inertie serait justifiée par la situation intérieure, par l'équilibre international ou par la menace intégriste!... Ils indiquent surtout que des contrats importants avec l'Algérie sont à la clé et que l'état actuel de notre économie justifie tout... Bref! « *Paris vaut bien une messe* » comme disait Henri IV, et l'on a le droit de s'arranger avec la vérité et ses convictions lorsque l'intérêt supérieur de l'État est en jeu. Nous connaissons très bien ce raisonnement des hommes politiques français. Il nous a valu de prendre le bateau en 1962...

Mais nous aussi savons être pragmatiques. C'est même pour cela que nos pères ont pu trouver les voies du développement de l'Algérie; développement que personne ne nie aujourd'hui, même s'il n'est pas correct de lui reconnaître une valeur positive. Lorsque les hommes politiques se couvrent la tête de cendres et mettent un genou à terre pour quémander quelques contrats de l'autre côté de la Méditerranée, pourquoi résister à l'envie de faire remarquer que la puissance économique d'un pays a cela de positif qu'elle permet de se faire respecter. Et en Algérie nous y sommes pour quelque chose. Oui nous sommes pragmatiques en affirmant que, si tel est le but poursuivi, l'humiliation que la France ne cesse de s'infliger à propos de son histoire en Algérie ne lui vaudra pas la moindre considération et aucune gratification, bien au contraire. La preuve est faite!

*

Nous vérifions depuis longtemps que le respect de la vérité, c'est-à-dire la connaissance des faits dans le contexte de leur époque, est sans importance pour ceux qui trouvent opportun de condamner la vie de générations de Français en Algérie afin de servir l'idéologie ou l'économie. Tout simplement parce que la Vérité en tant que telle ne fait plus partie des exigences. Est vrai ce qui sert le projet ou l'idée. C'est aussi la doctrine de tous les totalitarismes.

Cette indifférence à la vérité n'est pas spécifique au sujet qui nous occupe ici. Le mensonge et l'ignorance sont deux maux qui grandissent ensemble et prospèrent dans la confusion et la peur. Il n'y a aucune raison de penser qu'une génération puisse être naturellement moins courageuse ou plus molle que celles qui l'ont précédée. Mais l'on ne résiste à ses peurs que si l'on a des

Nous vérifions depuis longtemps que le respect de la vérité, c'est-à-dire la connaissance des faits dans le contexte de leur époque, est sans importance pour ceux qui trouvent opportun de condamner la vie de générations de Français en Algérie afin de servir l'idéologie ou l'économie.

raisons d'admirer et quelque chose à défendre. C'est dans ce cas que les jeunes hommes découvrent les notions de dignité, de fidélité, de loyauté et de courage qui permettent à chacun de grandir en surmontant ses faiblesses chaque fois que le respect de ces valeurs est en jeu.

Or trop de maîtres enseignent à leurs élèves qu'il n'y a rien à défendre dans le passé de la France et rien à admirer chez les soldats, chez les pionniers, chez les hommes entreprenants ou épris d'aventures dont ils ne connaissent même pas le nom car, au regard des droits de l'homme tels qu'on les conçoit aujourd'hui, toute réussite finit par être le symptôme d'une attente à l'égalité.

Les Français ne seraient finalement fondés à s'estimer que lorsqu'ils se montrent « lucides » sur les culpabilités de leur pays.

*

En 1992, à Marseille, lors d'un colloque sur « *L'immigration, un défi régional et européen* » organisé pour les élus locaux, l'un des intervenants, dont les traits et la couleur de peau disaient l'origine antillaise, commença son exposé en citant le boxeur, Alphonse Halimi, qui déclara après une victoire fameuse contre un Anglais « *qu'il venait de venger Jeanne d'Arc* ».

À partir de cette citation et de son propre parcours, le conférencier expliqua qu'une nation se structure par le choix qu'elle fait de ses ancêtres, ce qui n'a rien à voir avec la fatalité biologique. Alphonse Halimi faisait référence à Jeanne d'Arc parce qu'il se sentait français et que cette figure héroïque incarnait le pays dont il faisait partie.

Il n'y eut rien dans son exposé qu'un « Pied-Noir » n'ait pu reprendre à son compte, jusqu'à l'impression de se sentir profondément français aux Antilles et de se découvrir de « là-bas » en arrivant en métropole. Nous parlions de la même façon du sentiment d'appartenance à la nation forgé par l'école. Sentiment à défaut duquel l'enfant s'intégrera à son quartier (on ne disait pas encore sa banlieue) ou à son immeuble contre les autres quartiers et les autres immeubles. Relire quatorze ans après les notes prises ce jour-là révèle la validité de l'analyse et le chemin que nous avons parcouru sur la mauvaise voie dont il indiquait les dangers. Mais elles révèlent autre chose. Alors que nos routes étaient si différentes et que la géographie nous séparait tellement, nous partagions le même sentiment d'appartenance à un pays, à une histoire glorieuse. Il authentifiait l'idée d'unité de la France. Par quel bouleversement cet idéal nous est-il reproché aujourd'hui comme une marque regrettable de communautarisme ?

Les Français ne seraient finalement fondés à s'estimer que lorsqu'ils se montrent « lucides » sur les culpabilités de leur pays.